

## **SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2016**

Présents : MM. MASSIAS, FOURNIER, SAVIGNAT, Mme PERILLAUD, MM. ROCHER, TUYERAS, SOULAT, PATTEUW, GRANET, Mmes DELHOMMEAU, VALLADE, CORDEAU

Absents et excusés : Mmes DEVESNE, LEBRAUD, M BOUZAGE

Mme LEBRAUD a donné pouvoir à Mme PERILLAUD.

Début de la séance 20H50.

Mme PERILLAUD Monique a été élue secrétaire.

Approbation du Compte-rendu du 05 août 2016.

- Après la réunion du CCAS, Monsieur le Maire propose de prendre une délibération pour passer le budget du CCAS dans le budget communal. On garde les membres du CCAS. Décision confirmée par l'ensemble du Conseil municipal.

### **MODIFICATION DES STATUTS DE LA CDC**

Après avoir pris connaissance des compétences de la CDC concernant le contrôle de l'assainissement collectif, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte la proposition faite pour que la compétence optionnelle de la CDC devienne facultative.

### **VENTE DES MANUELS SCOLAIRES**

Le Conseil municipal,

Vu la délibération en date du 30 juillet 2015, par laquelle le Conseil municipal, suite à la fermeture de l'école, a décidé de mettre en vente des manuels scolaires

- Accepte de vendre à l'école d'Exideuil (Mr Daumas)  
(Contes des indiens d'Amérique) 5 ex. x 2,00 € = 10,00 €  
(Fantôme de Nils) 7 ex. x 2,00 € = 14,00 €

+ 2 livres de maths x 10,00 € = 20,00 €

soit un montant total de 44,00 €

- Accepte de vendre à l'école de Chabanais (Mme Dussoulier) 18 livres (l'Oeil du loup) x 3,00 € soit un montant total de 54,00 €.

### **MODIFICATION DES TARIFS DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le Conseil municipal décide d'augmenter de 2 € la part forfaitaire (66,80 € à 68,80 €) et de 0,02 € par m<sup>3</sup> d'eau (0,72 € à 0,74 €) pour la part proportionnelle de 1 à 100 m<sup>3</sup>.

### **CHARTRE « TERRE SAINE »**

Monsieur le Maire informe que Janvier 2017 sera la fin de l'utilisation des pesticides par les communes. Chacun devra réfléchir pour appliquer la loi en élaborant un plan et des méthodes d'entretien concernant les espaces publics (bourg, cimetière).

### **PROJET DE VENTE DE TERRAIN ET BIEN DE SECTION « Les Barussies »**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la demande de trois habitants des Barussies désirant acheter des biens de section et chemins près de leurs habitations (les 3 personnes étant d'accord)

Le Conseil municipal accepte la vente à raison de 50 centimes le m<sup>2</sup> après enquête publique pour le chemin et élection pour le bien de section.

### **SIGNALISATION ROUTIERE « Le Mas »**

Afin de réduire la vitesse au Mas de Chirac et suivant les conseils de l'ADA, deux panneaux d'entrée et un panneau de sortie vers Chirac seront installés, (D 59 le Mas Commune de Chirac).

Approbation du Conseil municipal.

### **ASSURANCE MULTIRISQUE « COMMUNE »**

Monsieur le Maire remet au Conseil municipal la proposition de Mr Alexandre Desachy (assurances AXA) d'assurer les biens communaux avec les mêmes clauses que la Mutuelle de Poitiers.

AXA 1<sup>er</sup> devis : 2900 € par an

2<sup>ème</sup> devis : 2700 € par an

Mutuelle de Poitiers : 3200 € par an

La Mutuelle de Poitiers, ayant été contactée va refaire un devis et une autre proposition.

### **MOTION POUR LA DEFENSE ET LA PROMOTION DE LA LANGUE**

#### **FRANCAISE**

Monsieur le Maire donne lecture du manifeste de 2012 pour le Français et la diversité linguistique et culturelle du monde.

Il demande au Conseil de prendre une motion pour la défense et la promotion de la langue française

Accord du Conseil municipal

#### **• Délibération modificative (FDAC 2015)**

Pour régler le FDAC 2015, il manque au budget 480 € (honoraires) pour équilibrer la dépense.

Accord du Conseil municipal.

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Informations concernant la société NEON (énergies renouvelables) cherchant un terrain de 5 ha à 10 ha pour champ photovoltaïque.

- Informations provenant de la commune d'Alloue concernant la création d'une coopérative agricole afin d'aider les jeunes agriculteurs.

- Le CETEF propose un stage pour formation à la vaille et à l'élagage le 10 octobre.

- Dans le cadre d'une formation « travaux forestiers » pour adultes au lycée de l'Oisellerie à la Couronne, le CETEF viendra réaliser les élagages prévus sur notre plantation de Douglas de manière gratuite le 21 octobre (et peut être sur les pins Laricio après gyrobroyage).

- Le chemin de randonnée n°1 (projet) sera élagué en premier par les cantonniers. Joël Savignat se propose de leur expliquer sur place le lundi 03 octobre à 8H00 le travail à réaliser.

- Informations données par Mr Michel Fournier concernant la numérotation des rues du bourg et des villages de la commune. Le travail pourrait être terminé le 31 décembre 2016.

- Les travaux de peinture et d'électricité au multiple rural seront réalisés en octobre.

#### **• SIGIV et le barrage de Saint Germain**

Compte-rendu de Mr Gérard Rocher concernant la réunion avec le SIGIV

L'étude sur l'état de la retenue d'eau montre l'urgence de créer une prise d'eau de secours car la capacité de retenue a diminué de 40 % entre 1972 et 2016.

Une entreprise spécialisée a arraché la Jussie sur Ansac, Chabanais, Confolens, Exideuil.  
En 2017 l'objectif sera de former une équipe au sein du chantier d'insertion communautaire pour continuer ce travail.

Un effondrement de seuil s'est produit sur le Goire au moulin de la Cour à St Maurice des Lions. Celui-ci devra décider de réparer ou effacer le seuil.

- Mr Gérard Rocher donne des plants de charmille pour mettre autour de la bâche à Incendie du Bourdeau.  
A planter en novembre. Voir avec les cantonniers.  
Fin de la réunion 23 H.